



Photo Juliana Quintero

Mali

Matrice de suivi des déplacements (DTM)

Avril 2014



Introduction

L'OIM en étroite collaboration avec le Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire et de la reconstruction au nord ainsi que le Ministère de l'intérieur et de la sécurité, mène depuis juin 2012, son programme de Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix-DTM) dont l'objectif est de collecter des données sur les populations affectées par le conflit de 2012.

La méthodologie et les outils de la Matrice de Suivi des Déplacement ont été élaborés par les partenaires de la Commission Mouvement de Populations (CMP), sous-groupe du cluster protection, et ont pour but de fournir des données actualisées sur les personnes déplacées et retournées ainsi que sur les communautés hôtes au Mali.

Les équipes de l'OIM ainsi que celles de la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) et de la Direction générale de la Protection Civile (DNDS) sont déployées dans l'ensemble des régions du Mali à l'exception de Kidal où les activités DTM sont menées par l'organisation non gouvernementale Solidarités Internationale. Les évaluations DTM ont également lieu dans les principaux points d'entrée et de transit des villes de Bamako, Mopti, Tombouctou et Gao.

Le programme DTM est mis en œuvre grâce au soutien du bureau de l'USAID pour les Secours d'Urgence en cas de Catastrophe à l'étranger (OFDA) et du Gouvernement du Japon.

(Toutes les données présentées dans ce rapport sont disponibles au niveau des communes et des villages. Pour plus d'information, merci de contacter Stéphanie Daviot : sdaviot@iom.int)

Éléments clés

- 26 761 ménages (137 096 personnes) enregistrés et identifiés par l'OIM dans l'ensemble des régions du Mali. 79,843 PDIs dans les régions sud et 57,253 PDIs dans les régions nord.
- Les mouvements de personnes déplacées vers le nord continuent même si une tendance à la baisse est observée depuis le début de l'année.
- Une enquête réalisée auprès des populations déplacées au nord et au sud révèle que 75% des ménages interrogés souhaite retourner dans leurs lieux d'origine tandis que 21% souhaite rester sur leur lieu de déplacement.
- 283 935 personnes retournées dans leurs zones d'origine ont été identifiées à Gao, Tombouctou, Kidal et Mopti.
- Une enquête réalisée auprès des personnes déplacées concernant les besoins primaires a mis en évidence le fait que 45% des ménages interrogés avait des besoins alimentaires, 18% des besoins en abris, 13% des besoins en termes d'emploi et 7% des besoins concernant leur transport vers leur lieu d'origine.

Contents

Déplacés Internes	2
Points de suivi des mouvements de populations	3
Intentions de retour	5
Retournés	6
Besoins et Assistance	7
Annex I Carte et tableau-PDIs par cercle	10
Annex II Carte-Origin des PDIs par cercle	12
Annex III Carte-Retournés par cercle	13
Annex IV Needs assessment villages	14
Annex V Méthodologie	15

Matrice de suivi des déplacements

DEPLACES INTERNES

Les opérations de vérification et d'évaluation menées par l'OIM et ses partenaires attestent de la baisse du nombre de personnes déplacées au Mali. Le nombre de personnes déplacées dans le pays s'élève désormais à 137 096 ce qui représente une diminution par rapport aux données DTM du mois d'octobre 2013 (283 726 personnes déplacées) et de février 2014 (199 575 personnes déplacées).

Localisation des personnes déplacées

Les données concernant la localisation et le nombre des personnes déplacées dans les régions sud sont le résultat des vérifications menées de façon hebdomadaire par la DNDS et l'OIM dans les régions de Bamako, Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti. Ces vérifications consistent, au travers de visites porte à porte, à vérifier la présence physique des personnes déplacées enregistrées par les équipes DTM.

Déplacés Internes au Mali par région

Région	Ménage	Individus	Taille moyenne
Bamako	6,206	40,733	6.6
Kayes	364	1,263	3.5
Koulikoro	2,543	17,727	7.0
Mopti	2,054	6,948	3.4
Segou	2,185	10,440	4.8
Sikasso	837	2,732	3.3
Gao	2,819	16,729	5.9
Kidal	2,374	11,245	4.7
Tombouctou	6,889	29,279	4.3
TOTAL	26,271	137,096	5.2

Dans les régions sud et comme dans les précédents rapports DTM, la ville de Bamako continue d'abriter le plus grand nombre de personnes déplacées (40 733 personnes), suivie des communes de Koulikoro (17 727) et de Ségou (10 440).

A Bamako, les communes V, I et VI continuent d'accueillir le plus grand nombre de déplacés. A Koulikoro, le cercle de Kati abrite le plus grand nombre de déplacés tandis qu'à Ségou, le cercle de Ségou accueille le plus grand nombre de PDIs.

Au nord, les évaluations menées sur le terrain consistent à obtenir des estimations

concernant le nombre de personnes déplacées au sein même des régions nord (Gao, Tombouctou et Kidal). Malgré une diminution de près de 15 000 individus, la région de Tombouctou est celle où le plus grand nombre de personnes déplacées a été identifiée (29 279). Dans cette région, le cercle de Tombouctou abrite le plus grand nombre de PDIs. Le nombre de personnes déplacées à Gao s'élève à 16 729 dont la majorité se trouve dans le cercle de Ménaka. La région de Kidal compte 11 245 déplacés qui se trouvent principalement dans le cercle de Tessalit.

La nette diminution du nombre de personnes déplacées constatée dans la région de Kidal s'explique par le fait que les dernières évaluations de terrain dans cette région datent de mai 2013. Par ailleurs, il est important de préciser que seules les données de 6 des 11 communes de Kidal (Abeibara, Boghassa, Anefif, Kidal, Adjelhoc, Tessalit) ont été mises à jour durant cette évaluation.

Comme mis en évidence dans les précédents rapports DTM, la majorité des personnes déplacées au sud vivent dans des maisons louées. En effet 68% des ménages déplacés au sud vivent en locations tandis que 26% de ces ménages vivent en famille d'accueil. Ces données illustrent le fait que beaucoup des personnes déplacées qui avaient trouvé refuge auprès de membres de leurs familles ou dû se tourner, en raison de la prolongation de la durée de leur déplacement, vers la location.

La situation est différente dans les régions nord où 58% des ménages déplacés vivent en familles d'accueil, tandis que 17% des ménages vivent dans des maisons louées.

Origine des ménages déplacés dans le sud par cercle

Region - Cercle	Ménage	Individus
Gao	5,594	32,430
Ansongo	579	3,468
Bourem	572	3,422
Gao	4,144	23,828
Menaka	299	1,712
Kidal	445	2,330
Abeïbara	4	15
Kidal	364	1,972
Tessalit	75	339
Tin Essako	2	4
Mopti	915	3,751
Bandiagara	12	42
Bankass	5	27
Djenne	2	35
Douentza	625	2,595
Koro	4	17
Mopti	132	597
Tenenkou	61	171
Youwarou	74	267
Segou	10	52
Niono	7	39
Segou	2	12
Tombouctou	6,970	40,075
Dire	1,128	6,673
Goundam	1,725	10,574
Gourma-Rharous	561	2,823
Niafounke	616	3,237
Tombouctou	2,940	16,768
TOTAL	13,933	78,637

Les ménages déplacés enregistrés dans les régions sud viennent des régions directement affectées par le conflit. 49% de ces ménages viennent de la région de Gao, 39% viennent de Tombouctou tandis que 6% de ces ménages viennent de Mopti et 3% de Kidal.

Par ailleurs, il est à noter que la grande majorité des ménages déplacés au sud viennent des capitales des régions concernées. En effet, sur l'ensemble des populations déplacées au sud qui sont originaires de Gao, 70% viennent de la ville de Gao. La tendance est la même pour les populations déplacées au sud qui viennent de Kidal (84% sont originaires de la ville de Kidal) et dans une moindre mesure de Tombouctou ou 40% des ménages originaires de la région viennent de la ville de Tombouctou.

La tendance est un peu différente à Mopti, dans la mesure où la capitale régionale n'a pas été directement touchée par le conflit. Ainsi, les déplacés au sud originaires de la région de Mopti viennent en majorité des cercles occupés durant le conflit : Douentza (69,2%), Tenenkou (4,6%) et Youwarou (7,1%).

En ce qui concerne les populations déplacées au nord, la majorité d'entre elles sont originaires des régions dans lesquelles elles ont trouvé refuge. Ainsi, 83% des ménages déplacés à Gao viennent de la région de Gao, 92% des ménages déplacés de Tombouctou viennent de Tombouctou tandis que

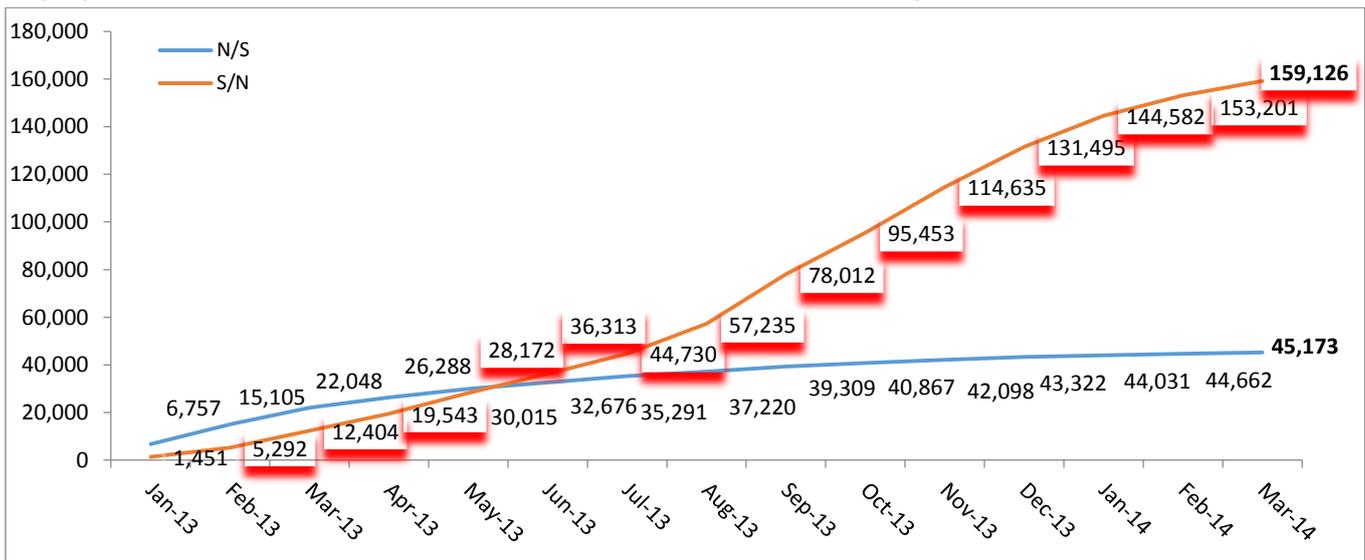
72% des ménages déplacés de Kidal viennent de la même région.

POINTS DE SUIVI DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS (FLOW MONITORING POINTS - FMP)

Selon les données collectées aux points de suivi des mouvements de populations (flow monitoring points-FMP en anglais), entre janvier 2013 (date d'installation de points FMP) et mars 2014, 45 173 déplacés se rendant vers le sud ont été recensés aux points FMP tandis que 159 126 déplacés allant vers le nord ont été identifiés.

Les mouvements observés aux points de FMP confirment la tendance au retour mis en évidence dans les précédents rapports DTM puisque depuis mai 2013, le nombre cumulé de déplacés se rendant vers le nord est supérieur au nombre de personnes déplacées allant vers le sud.

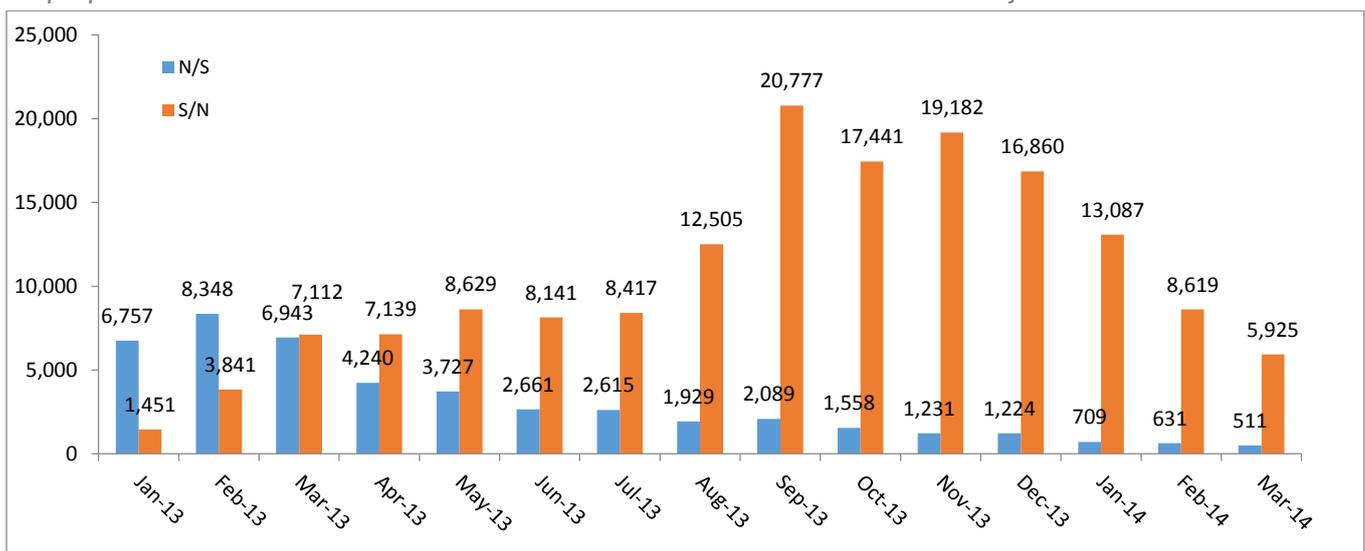
Graphique 1 : Nombre de PDIs allant du nord vers le sud et du sud vers le nord de janvier à mars 2014



Comme illustré dans le graphique ci-dessous, le nombre de personnes déplacées allant vers les régions nord a connu une augmentation entre septembre et novembre 2013 ce qui correspond à la période de rentrée des classes mais également à la stabilisation politique résultant de la tenue des élections présidentielles et législatives en juillet et août 2013.

En parallèle, on constate à partir de décembre 2013, une diminution des mouvements vers les régions nord.

Graphique 2 : Nombre cumulé de PDIs allant du nord vers le sud et du sud vers le nord de janvier 2013 à mars 2014



La décision des personnes déplacées de voyager vers les régions nord est basée sur différents facteurs. Néanmoins et comme souligné dans les précédents rapports, l'amélioration de la situation sécuritaire au nord reste le motif principal de ces mouvements. Depuis janvier 2013, 78,9% des personnes allant vers le nord ont déclaré avoir pris la décision de voyager en fonction des conditions de sécurité dans leurs régions d'origine. En février 2014 et mars 2014, 79,9% et 81% des déplacés ont déclaré avoir pris la décision de se rendre au nord du fait de l'amélioration des conditions de sécurité dans les régions concernées.

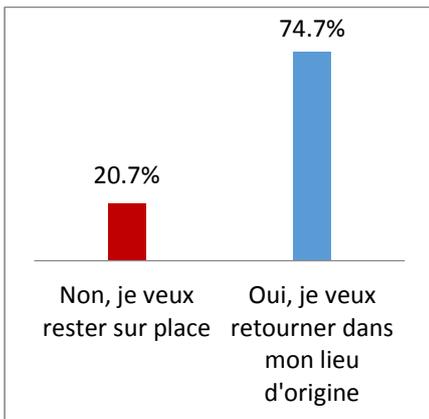
Comme l'atteste le graphique 1, les mouvements de personnes déplacées se rendant vers le sud ont connu une nette diminution depuis janvier 2013 et sont maintenant très largement inférieurs aux mouvements vers le nord (511 personnes en mars 2014). Ces mouvements sont le fait de déplacés se rendant au sud pour cause d'insécurité alimentaire liée au conflit (28% des personnes déplacées en février 2014 et 34,5% en mars 2014) mais aussi de

déplacés désirant rejoindre leurs familles (29,2% en février 2014 et 27,7% en mars 2014). Dans la grande majorité des cas, les déplacés rejoignant le reste de la famille sont ceux qui se sont rendus au nord pour évaluer la situation dans leurs zone d'origine ou pour visiter des parents et qui rejoignent ensuite leurs familles dans les zones de déplacements au sud.

INTENTIONS DE RETOUR

L'OIM a mené, en collaboration avec ses partenaires, des enquêtes visant à connaître les intentions de retour des populations déplacées au Mali. Cette évaluation a été conduite en mars et avril

Graphique3: Intentions de retour



2014 dans l'ensemble des régions sud ainsi qu'à Gao et Tombouctou. Les ménages interrogés lors de cet exercice représentent 10% des populations déplacées identifiées dans chaque région.

Dans les régions évaluées, la majorité des ménages déplacés (75%) déclarent vouloir retourner dans leurs régions d'origine. Cette tendance diffère cependant du sud au nord. Tandis que 83% des ménages interrogés au sud déclarent vouloir rentrer chez eux, ce pourcentage s'élève à 68% au nord.

La différence de pourcentage entre le sud et le nord pourrait s'expliquer, en partie, par le fait que les ménages déplacés au sud sont dans leur grande majorité originaires des villes de Gao où Tombouctou qui jouissent actuellement d'une certaine sécurité. Les ménages déplacés au nord sont eux

majoritairement originaires de zones où les conditions de sécurité demeurent incertaines ce qui expliquerait leurs réticences à rentrer vers leurs lieux d'origine.

Graphique 4: raisons pour le non-retour



Par ailleurs, il est à noter, au sud comme au nord, que la majorité des personnes déplacées désirent rentrer dans les lieux d'habitation qu'ils occupaient avant la crise (77% des ménages déplacés). Comme mentionné précédemment les conditions de sécurité au nord ainsi que le calendrier scolaire et agricole jouent un rôle important dans la décision des personnes déplacées de rentrer dans leurs régions d'origine.

En parallèle, il est important de souligner que 21% des ménages interrogés déclarent ne pas vouloir rentrer chez eux. Ce pourcentage s'élève à 16% dans les régions sud et à 26% au nord. Conformément à l'analyse précédente concernant la prépondérance des questions de sécurité comme condition au retour des personnes déplacées, la majorité des populations qui ne désirent pas retourner dans leurs lieux d'origine basent leur décision sur les conditions de sécurité dans ces zones. En effet, 40% des ménages ayant déclaré ne pas vouloir rentrer chez eux ont affirmé bénéficier d'une meilleure sécurité sur leurs lieux de déplacement.

L'enquête menée auprès des populations déplacées fait également ressortir la fluidité des mouvements des personnes déplacées. En effet, 23% des ménages interrogés ont déclaré avoir effectué au moins une fois un voyage vers leur domicile avant de rentrer dans leurs lieux de déplacement. Les principaux motifs de ces voyages sont la vérification des conditions de vie dans les lieux d'origine (33%) ainsi que la visite aux membres de la famille restés au nord (20%).

Comme dans les précédents rapports DTM, la majorité des personnes déplacées (65%) déclarent ne pas savoir quand elles vont rentrer vers leurs lieux d'origine. L'incertitude qui demeure quant à la date de retour est due au fait, comme mentionné précédemment, que les populations déplacées fondent avant tout leurs décisions sur les conditions de sécurité au nord qui demeurent, dans certaines zones, incertaines.

PERSONNES RETOURNÉES

Retournées par région - cercle

Region - Cercle	Ménage	Individus
Gao	23,137	110,674
Ansongo	4,994	28,404
Bourem	2,655	15,720
Gao	3,532	22,709
Menaka	11,956	43,841
Kidal	200	405
Abeïbara	100	200
Kidal	100	205
Mopti	4,749	23,710
Bandiagara	380	2,798
Douentza	2,486	16,029
Mopti	1,562	2,549
Tenenkou	183	1,593
Youwarou	138	741
Tombouctou	35,431	149,146
Dire	2,393	10,630
Goundam	1,584	3,448
Gourma-Rharous	7,460	37,549
Niafounke	6,127	34,354
Tombouctou	17,867	63,165
TOTAL	63,517	283,935

Suite aux évaluations menées en juillet 2013 et février 2014 concernant le nombre de personnes retournées au Mali, l'OIM a mené, en collaboration avec la DNDS et la DGPC des évaluations visant à mettre à jour le nombre de personnes retournées au niveau des villages de Gao et Tombouctou. Pour la première fois, cet exercice a également concerné les zones de retour situées dans les régions de Mopti et de Kidal. A Mopti, les évaluations ont été menées dans les cercles de Youwarou, Tenekou et Douentza ainsi que dans les communes de Konna et Sègue Ine qui ont été directement touchées par le conflit. A Kidal, sur les 6 communes évaluées par Solidarités Internationale seules les communes de Kidal et Abeïbara ont été reconnues comme abritant des personnes retournées.

Ces évaluations ont été menées dans 684 villages à Tombouctou, Gao, Mopti et Kidal. Elles visent, au travers d'entretiens avec des informateurs clés et de visites terrain, à

fournir des estimations concernant le nombre de personnes retournées. Dans le cadre de cet exercice, un retourné est considéré comme une personne qui est rentrée de façon permanente dans son lieu d'origine avec ou sans les membres de sa famille. Les personnes retournées sont à la fois des anciens déplacés et des personnes qui s'étaient rendues dans les pays limitrophes.

Ainsi en avril 2014, 283 935 personnes retournées ont été comptabilisées à Gao, Tombouctou, Mopti et Kidal.

Concernant l'origine des personnes retournées, la majorité d'entre elles viennent tout d'abord de Bamako (34%), suivie de la région de Gao (17%) et de Tombouctou (14%). Ces données confirment à la fois le mouvement de retour des personnes déplacées depuis les régions sud ainsi que le retour, bien que plus lent, des personnes qui se sont déplacées dans les régions nord. A Mopti, la plupart des retournés viennent de la région de Mopti et ont été identifiés dans les cercles de Youwarou, Tenekou et Douentza.

Il est à noter qu'une certaine proportion des personnes retournées identifiées dans les régions nord viennent des pays limitrophes, principalement du Niger, de la Mauritanie et du Burkina-Faso.

BESOINS ET ASSISTANCE

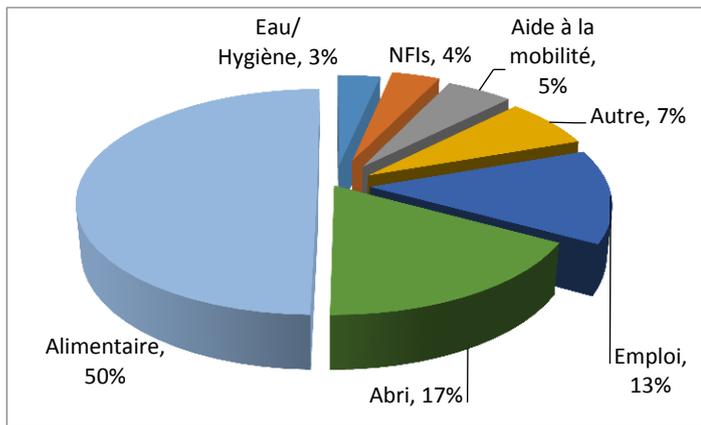
Les évaluations menées par l'OIM et ses partenaires ont également pour but de mieux cerner les besoins des personnes affectées par le conflit de 2012 afin d'orienter la réponse humanitaire. A cet effet, différents types d'évaluations ont été mis en œuvre.

Besoins et Assistance-PDIs

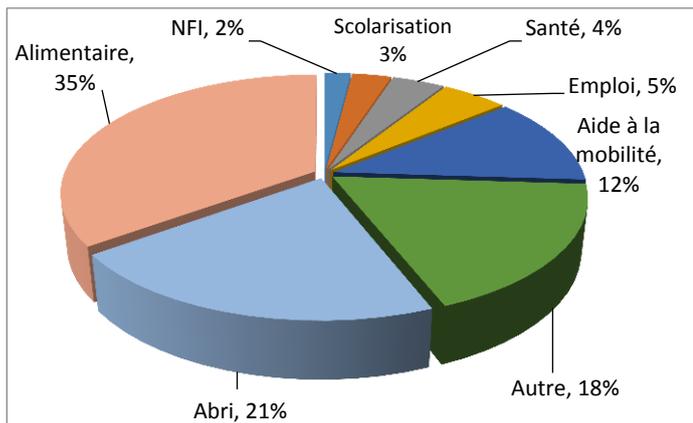
Dans les régions sud ainsi que dans les régions de Gao et Tombouctou une enquête a été menée sur un échantillon représentant 10% des populations déplacées identifiées dans ces régions. Cette enquête visait à connaître les besoins des populations déplacées ainsi que l'assistance reçue.

D'après les résultats de cet exercice, 45% des ménages interrogés déclarent avoir un besoin alimentaire, 18% affirment avoir des besoins en terme d'abri, 13% en terme d'emploi et 7% déclarent avoir besoin d'une aide concernant le transport jusqu'à leurs lieux d'origine.

Graphique 5: PDI besoins nord



Graphique 6: PDI besoins sud



au sud ont déclaré avoir reçu une assistance alimentaire tandis que 94% des ménages au nord ont déclaré avoir reçu le même type de support.

Besoins dans les régions nord

Dans les régions nord, les évaluations menées ont à la fois pris en compte les besoins des personnes déplacées mais aussi ceux des personnes retournées et des communautés hôte. Une évaluation des besoins a été menée dans 36 villages de Gao, 30 villages de Tombouctou et 41 villages de Mopti. Ces villages sont ceux où une forte concentration de retournés et de déplacés a été identifiée.

Les résultats de ces évaluations montrent qu'au niveau village, comme au niveau individuel, les besoins en matière alimentaire sont les plus importants. 71% des villages évalués déclarent avoir des besoins en la matière. Par ailleurs, il est à noter que 14% des villages évalués ont déclaré avoir des besoins en termes d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Concernant l'assistance humanitaire reçue, 65% des villages évalués ont affirmé avoir reçu un support humanitaire.

Sécurité Alimentaire

Dans le secteur alimentaire, 67% des villages évalués ont déclaré que la population ne mangeait pas trois fois par jour. La difficulté des ménages à s'alimenter serait due en premier lieu à la faiblesse du stock familiale (69% des villages évalués) mais également aux prix élevés des denrées alimentaires (67% des villages évalués).

Par ailleurs, si la plupart des villages évalués disposent d'un marché à proximité (65%), la disponibilité de la nourriture reste incertaine dans 52% des villages évalués et ce principalement à cause des problèmes d'approvisionnement.

Abri

Concernant les abris, dans la majorité des villages évalués les maisons sont en banco (53%) ou en paille (22%). Certaines habitations sont des tentes (20%). Le problème majeur identifié dans les villages évalués est la

D'après les données illustrées ci-dessus, les besoins alimentaires sont particulièrement importants pour les populations résidant dans les régions nord (Gao et Tombouctou). En effet, 50% des ménages déplacés au nord ont déclaré avoir des besoins en matière alimentaire tandis que ce pourcentage s'élève à 35% dans les régions sud. Par ailleurs, les besoins en termes d'emploi sont plus élevés au nord (13% des ménages interrogés) qu'au sud où 5% des ménages ont déclaré avoir besoin d'emplois. En parallèle, les besoins en terme de transport sont plus élevés dans les régions sud (12% des ménages interrogés) et ce du fait de l'éloignement des personnes déplacées de leurs lieux d'origine.

En ce qui concerne les déclarations des ménages déplacés sur l'assistance reçue, 49 % des ménages interrogés déclarent avoir reçu une assistance humanitaire tandis que 51% des ménages déplacés déclarent le contraire. Le pourcentage de ménages ayant déclaré avoir reçu une assistance humanitaire est supérieur au pourcentage présenté dans le rapport de février 2014 (44%).

Au nord comme au sud, le type d'assistance le plus mentionné est alimentaire. 68% des ménages déplacés

détérioration ou l'endommagement des maisons pendant et après le conflit. Ainsi, sur 107 villages évalués, 60 ont rapportés avoir des maisons endommagées.

Eau, Hygiène et Assainissement

En ce qui concerne le secteur eau, hygiène et assainissement, la grande majorité des villages disposent d'une source d'eau (90% des villages évalués). Ces sources dans la majorité des puits (40%) et des pompes (35%). Si la majorité des installations évaluées semblent fonctionnelles le problème de la potabilité et de la couverture de l'eau demeure pour l'ensemble des villages où cette évaluation a été conduite.

Education

Dans le domaine de l'éducation, la majorité des villages évalués ont déclaré avoir une école à proximité (75%). Dans la plupart des cas, ces écoles sont des établissements de premier cycle (80%).

Dans 81% des villages évalués, les écoles situées à proximité sont fonctionnelles. Ces écoles sont fonctionnelles pour 25 des 28 villages ayant une école à Tombouctou et pour 25 des 27 villages ayant une école à Mopti. La situation semble plus délicate à Gao, où seuls 15 des 25 villages ayant une école ont déclaré avoir un établissement fonctionnel. Il est important de mentionner que beaucoup d'écoles, même fonctionnelles, sont endommagées ou manquent de matériel adéquat.

Enfin dans la plus grande partie des villages évalués (56%), la majorité des enfants ne va pas à l'école et ce principalement par manque de moyens (32%) et du fait de l'absence des enseignants (22%).

Santé

En ce qui concerne le domaine de la santé, 70% des villages évalués ont déclaré avoir un centre de santé à proximité. Dans 84% des villages évalués ces centres de santé, en majorité des Centres de Santé Communautaire (CSCOM), étaient fonctionnels mais pas toujours équipés de façon adéquate. Cependant dans 53% des villages évalués, la majorité de la population n'avait pas accès aux services de santé et ce principalement par manque de moyens financiers.

Moyens de subsistance

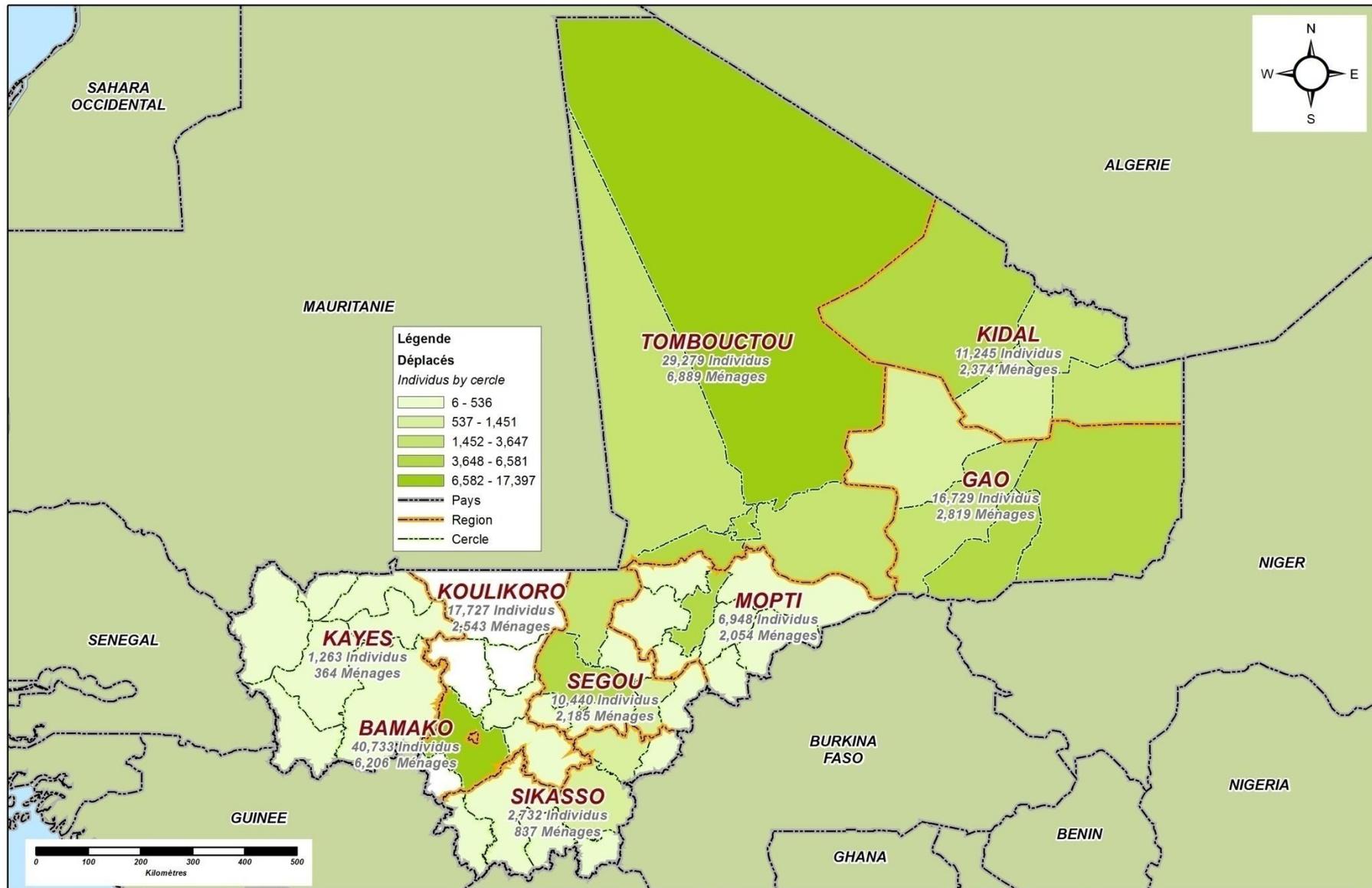
Les évaluations menées dans ces villages concernant les moyens de subsistance démontrent que les activités principales dans ces localités sont l'agriculture (91% des villages évalués) et l'élevage (76% des villages évalués). Certains villages pratiquent également la pêche et le commerce.

En ce qui concerne l'agriculture, les principales cultures sont le riz, le blé et le maïs. 86% des villages évalués ont déclaré connaître des problèmes dans ce secteur et ce principalement à cause de la sécheresse (96% des villages évalués) et du manque de moyens financiers (50% des villages évalués).

Les vaches, chèvres et moutons sont les principaux produits d'élevage dans les villages évalués. Les problèmes majeurs en matière d'élevage sont la sécheresse, les maladies, le manque de matériel et d'outils appropriés.

Toutes les données concernant l'évaluation des besoins menée à Gao, Tombouctou et Mopti sont disponibles au niveau village.

ANNEX I



Nombre total de déplacés 137,09 individus - 26,272 ménage

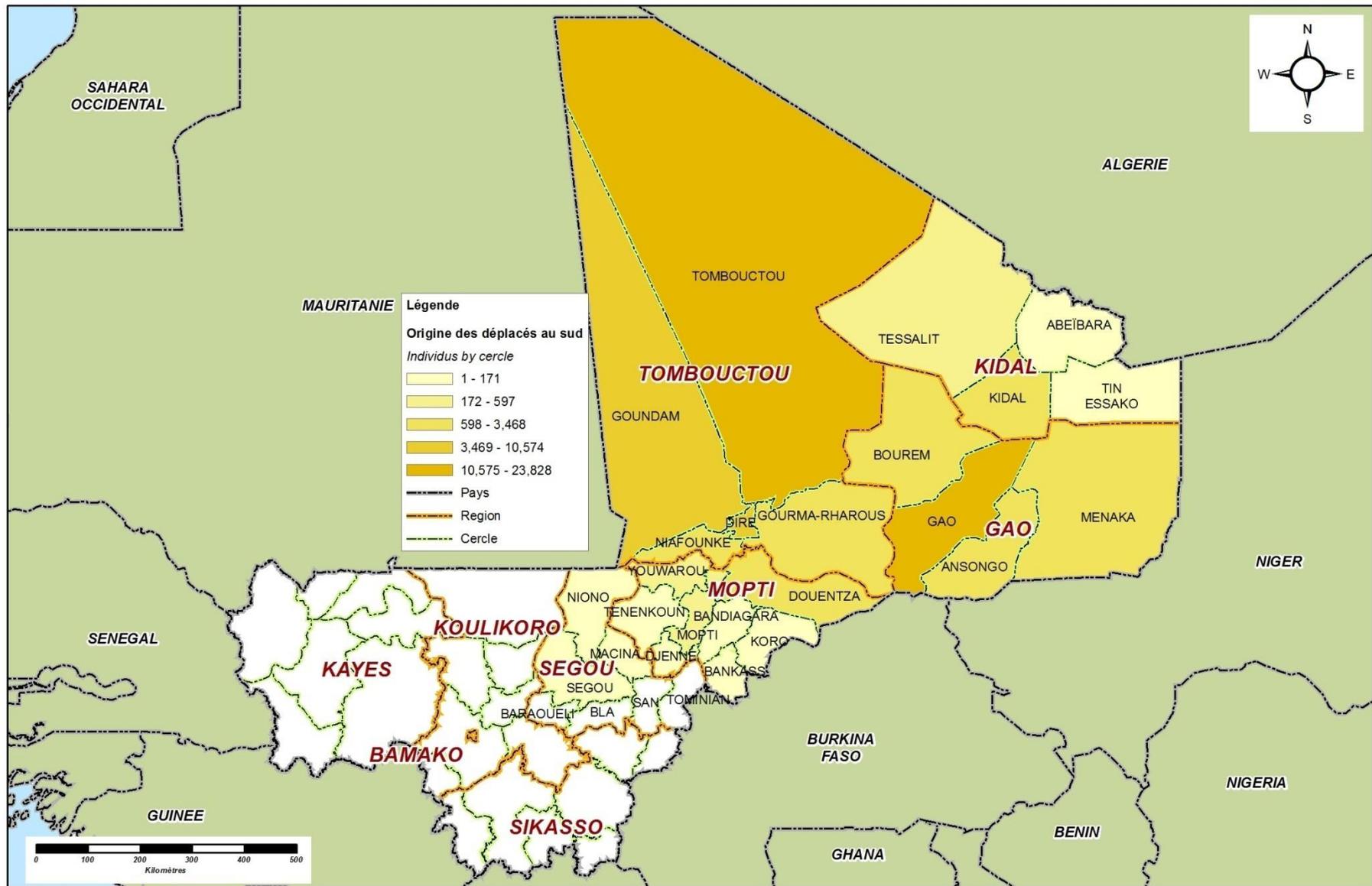
IDPs Par Region - Cercle in the North

Region - Cercle	Ménage	Individus
Gao	2,819	16,729
Ansongo	908	5,371
Bourem	304	1,451
Gao	496	3,326
Menaka	1,111	6,581
Kidal	2,374	11,245
Abeibara	451	2,737
Kidal	159	852
Tessalit	1,508	5,553
Tin Essako	256	2,103
Tombouctou	6,889	29,279
Dire	1,589	5,681
Goundam	837	3,647
Gourma-Rharous	698	2,795
Niafounke	1,300	6,166
Tombouctou	2,465	10,990
TOTAL	12,082	57,253

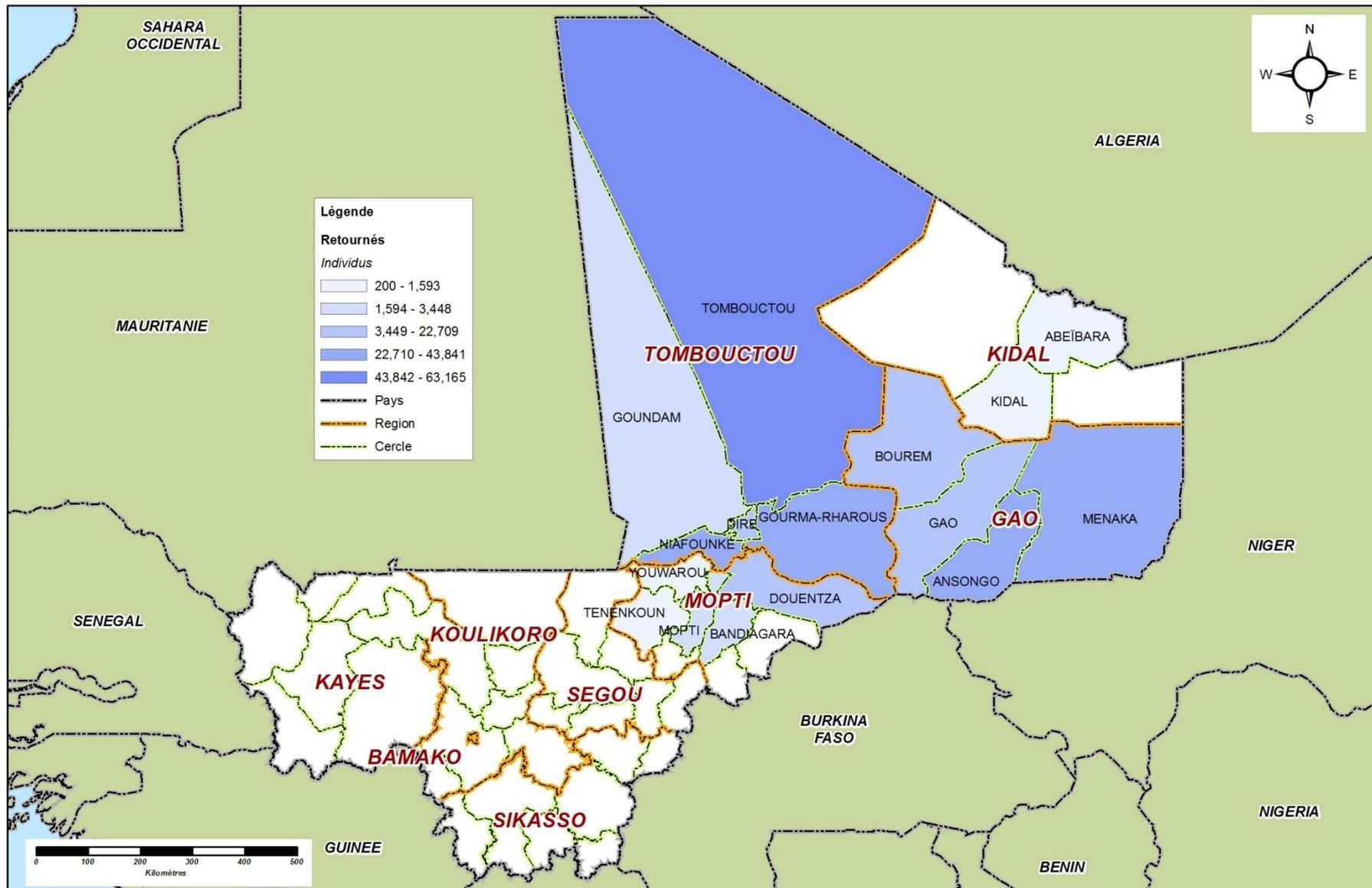
IDPs Par Region - Cercle in the South

Region - Cercle	Ménage	Individus
Bamako	6,206	40,733
Kayes	364	1,263
Bafoulabe	26	126
Diema	28	168
Kayes	171	536
Kenieba	20	70
Kita	47	206
Nioro	61	139
Yelimane	11	18
Koulikoro	2,543	17,727
Dioïla	37	207
Kati	2,465	17,397
Koulikoro	41	123
Mopti	2,054	6,948
Bandiagara	62	246
Bankass	30	121
Djenne	76	139
Douentza	41	178
Koro	68	348
Mopti	1,754	5,816
Tenenkou	17	56
Youwarou	6	44
Segou	2,185	10,440
Baraoueli	26	105
Bla	46	226
Macina	96	279
Niono	540	3,201
San	196	1,255
Segou	1,172	5,221
Tominian	109	153
Sikasso	837	2,732
Bougouni	86	183
Kadiolo	9	22
Kolondieba	3	6
Koutiala	367	1,267
Sikasso	341	1,162
Yanfolila	19	59
Yorosso	12	33
TOTAL	14,189	79,843

ANNEX II



ANNEX III



ANNEX IV NEEDS ASSESSMENT VILLAGES

Tombouctou

Cercle	Commune	Number of villages
Dire	Binga	1
	Dangha	1
	Dire	2
	Haibongo	2
	Sareyamou	1
	Tienkour	1
Total Dire		8
Goundam	Doukouria	1
	Goundam	1
	Kaneye	1
	Tonka	1
Total Goundam		4
Gourma-Rharous	Banicane	1
	Gossi	3
	Rharous	1
	Serere	2
Total Gourma-Rharous		7
Niafunke	Dianke	1
	Lere	1
	Soumpi	3
Total Niafunke		5
Tombouctou	Salam	2
	Tombouctou	4
Total Tombouctou		6
Total Tombouctou		30

Mopti

Cercle	Commune	Number of villages
Douentza	Dallah	3
	Djaptodji	6
	Gandamia	3
	Haire	1
	Hombori	1
	Mondoro	2
	Total Douentza	
Tenenkou	Diafarabe	2
	Diondori	7
	Kareri	1
	Ouro Ardo	1
	Sougoulbe	4
	Tenenkou	1
Total Tenenkou		16
Youwarou	Bimbere Tama	2
	Farimake	3
	Youwarou	4
Total Youwarou		9
Total Mopti		41

Gao

Cercle	Commune	Number of villages
Ansongo	Ansongo	2
	Bara	1
	Tin Hama	1
Total Ansongo		4
Bourem	Bourem	4
	Tarkint	4
	Temera	1
Total Bourem		9
Gao	Anchawadi	1
	Gao	5
	Gounzoureye	3
	N'tillit	4
	Tilemsi	3
Total Gao		16
Menaka	Anderamboukane	4
	Inekar	1
	Menaka	2
Total Menaka		7
Total Gao		36

ANNEX V MÉTHODOLOGIE

Les activités de la DTM sont basées sur la méthodologie approuvée par la Commission Mouvement de Populations et sont menées par des équipes mixtes composées de membres de l'OIM, de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile

Enregistrement :

Les opérations d'enregistrement consistent à faire le profilage des populations déplacées en collectant des données relatives à leur profil démographique, l'historique de déplacement, les besoins, l'assistance reçue ainsi que les vulnérabilités identifiées.

- **Formation.** La formation des équipes en charge de la collecte de données a lieu par groupe de 20 à 30 personnes. Les formations sont menées par les membres de l'OIM. Les superviseurs et enquêteurs de l'OIM, les membres de la Direction Nationale du Développement Social ainsi que les représentants de la Direction Générale de la Protection Civile sont les cibles privilégiées de ces sessions qui couvrent notamment : les objectifs de la DTM, la méthodologie, les outils de collecte de données, ainsi que des informations concernant la collecte et la protection de données. Des personnes déplacées sont également invitées à ces sessions et sont intégrées aux équipes d'enregistrement.
- **Communication.** Des campagnes de communication sont mises en oeuvre afin d'informer les populations déplacées sur la date et l'objectif des enregistrements. L'équipe de l'OIM travaille en collaboration étroite avec les maires, chefs de quartiers et crieurs publics afin de faire parvenir les messages-clé aux populations déplacées.
- **Collecte des données.** La collecte de données se fait selon une approche communautaire et inclut des chefs de quartiers, des représentants des ONGs, des leaders communautaires ainsi que des personnes déplacées.

Dans les régions sud, la collecte de données se réalise en trois étapes :

1. **Evaluation au niveau des communes :** Une évaluation au niveau des communes où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (maire, représentants des personnes déplacées) et de visites de terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces communes, d'identifier les quartiers où se trouvent ces personnes ainsi que de collecter des informations concernant les services fournis, les besoins et l'assistance délivrée.
2. **Evaluation au niveau des quartiers :** Une évaluation au niveau des quartiers où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (chefs de quartiers/fractions/bandes, représentants des personnes déplacées et retournées, officiels locaux etc.) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces quartiers ainsi que de faire état des services fournis, des besoins, de l'assistance délivrée, des problèmes de sécurité ainsi que des besoins en terme d'emploi.
3. **Enregistrement des ménages déplacés :** L'enregistrement des ménages déplacés se fait au travers d'un entretien individuel avec le chef de ménage. Des données telles que le nombre de membres du foyer, leurs profils et vulnérabilités, l'historique des déplacements, l'assistance et les besoins sont collectées durant cette étape.

Les étapes 1, 2 et 3 ont été réalisées dans le sud du pays et les informations collectées sont mises à jour régulièrement.

Dans les régions nord, les étapes 1 et 2 du processus prennent également en compte les personnes retournées. L'étape numéro 3, conformément aux vœux de la CMP, n'a pas été réalisée au nord et ce afin de ne pas différencier les déplacés et retournés du reste des populations au nord (communautés hôtes et retournés) qui sont également vulnérables et dont les besoins devraient au même titre que les populations déplacées être pris en compte.

- **Saisie des données.** Les données DTM sont contrôlées lors de la collecte des informations sur le terrain ainsi que lors du traitement des fiches d'enregistrement. La saisie des données est réalisée de façon régulière par vingt agents de saisie sous la supervision du responsable de la base de données. Un contrôle de qualité des données est réalisé régulièrement afin d'éviter les doublons et les erreurs de saisie.
- **Mise à jour des données :** Des opérations sur le terrain sont menées de façon régulière afin de vérifier la présence des personnes enregistrées. Ces vérifications se font au travers d'agents permanents basés dans l'ensemble des régions du pays.

Points de suivi des mouvements de populations/Flow Monitoring Points (FMP) :

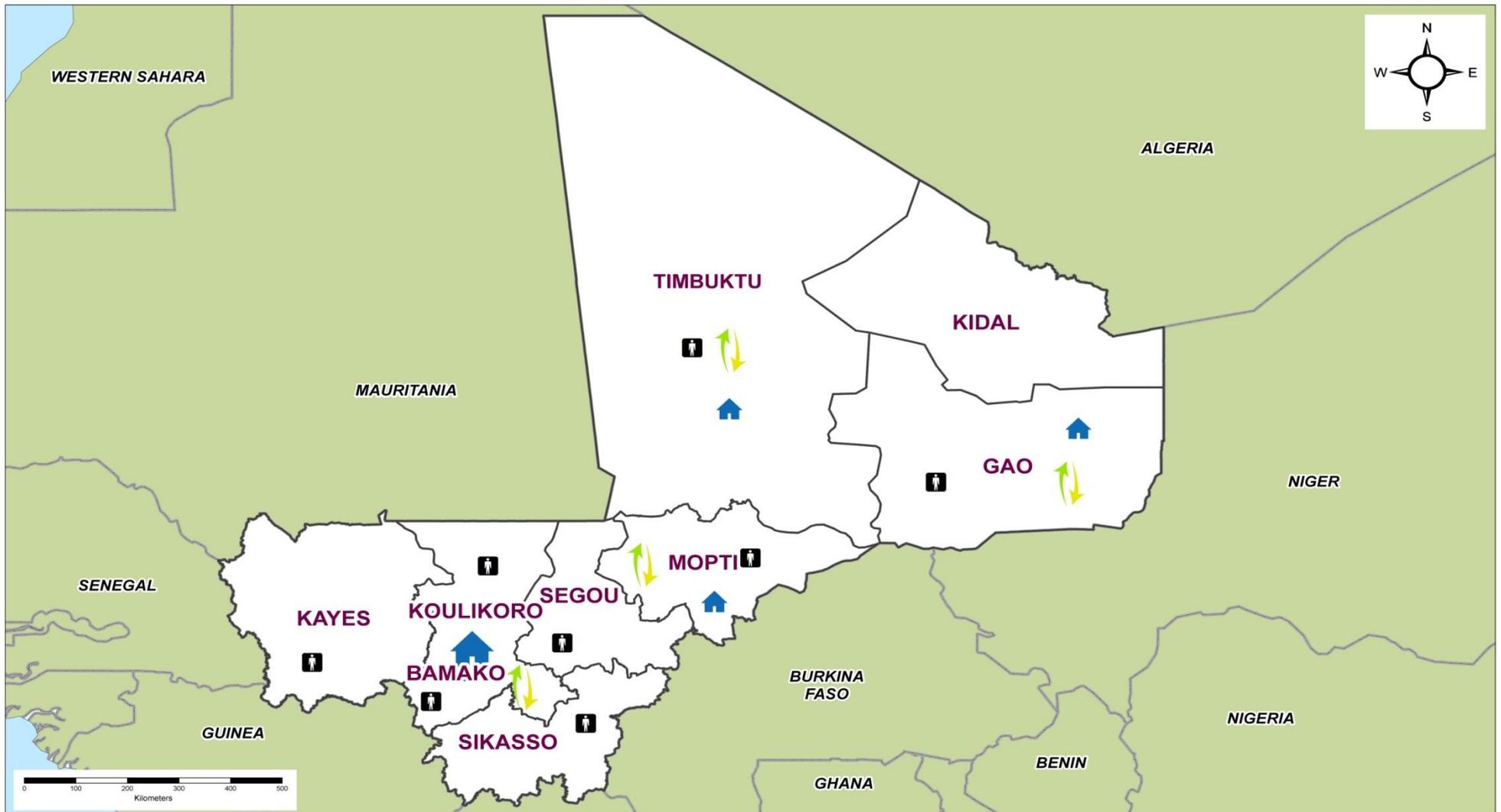
Cet exercice n'a pas vocation à être exhaustif et vise avant tout à produire des tendances en termes de déplacement ainsi qu'à agir comme système d'alerte précoce en cas de déplacements massifs et soudains de populations,

- **Formation :** Comme pour l'enregistrement, les équipes déployées aux FMP sont composées d'agents de l'OIM, de membres de la Direction Générale du Développement Social ainsi que de la Direction Générale de la Protection Civile. Ces équipes ont été formées sur la méthodologie retenue pour cet exercice, sur l'utilisation du questionnaire employé ainsi que sur des questions essentielles relatives à la protection.
- **Collecte des données :** Les équipes FMP sont placées dans certains lieux d'entrée et de transit clés tels que les gares routières et fluviales. Le recensement des personnes déplacées se rendant du sud vers nord ou du nord vers le sud se fait généralement à l'intérieur des moyens de transport empruntés par ces personnes (bus ou pinasses). La collecte de données aux points FMP permet également d'identifier les personnes déplacées les plus vulnérables durant leurs voyages ou une fois arrivées à destination. Si besoin, ces personnes bénéficient d'un appui de l'OIM ou sont référées aux partenaires présents sur le terrain.
- **Saisie des données :** Les données FMP sont vérifiées par les superviseurs de terrain avant d'être transmises aux officiers de base de données en charge de leur saisie.

Evaluation des besoins:

Cet exercice vise, au niveau des villages identifiés, à mieux appréhender et quantifier les besoins des populations affectées par la crise: populations déplacées, retournées et communautés d'accueil. Les informations collectées concernent les secteurs alimentation, eau/hygiène/assainissement, abri, moyen de subsistance et éducation.

- **Formation:** Les formations pour les évaluations des besoins sont menées par des représentants de l'OIM dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti. Ces formations sont effectuées au profit des staffs OIM ainsi que des agents de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile.
- **Collecte des données :** Ces évaluations sont menées dans des villages des régions de Gao, Tombouctou et Mopti où une forte concentration de personnes déplacées et retournées ont été identifiées.
- **Saisie des données :** Les données collectées sur le terrain seront vérifiées puis entrées dans la base de données de l'OIM. Ces données seront mises en commun avec les partenaires qui réalisent des évaluations similaires au nord afin de permettre une analyse commune des besoins identifiés dans ces régions.



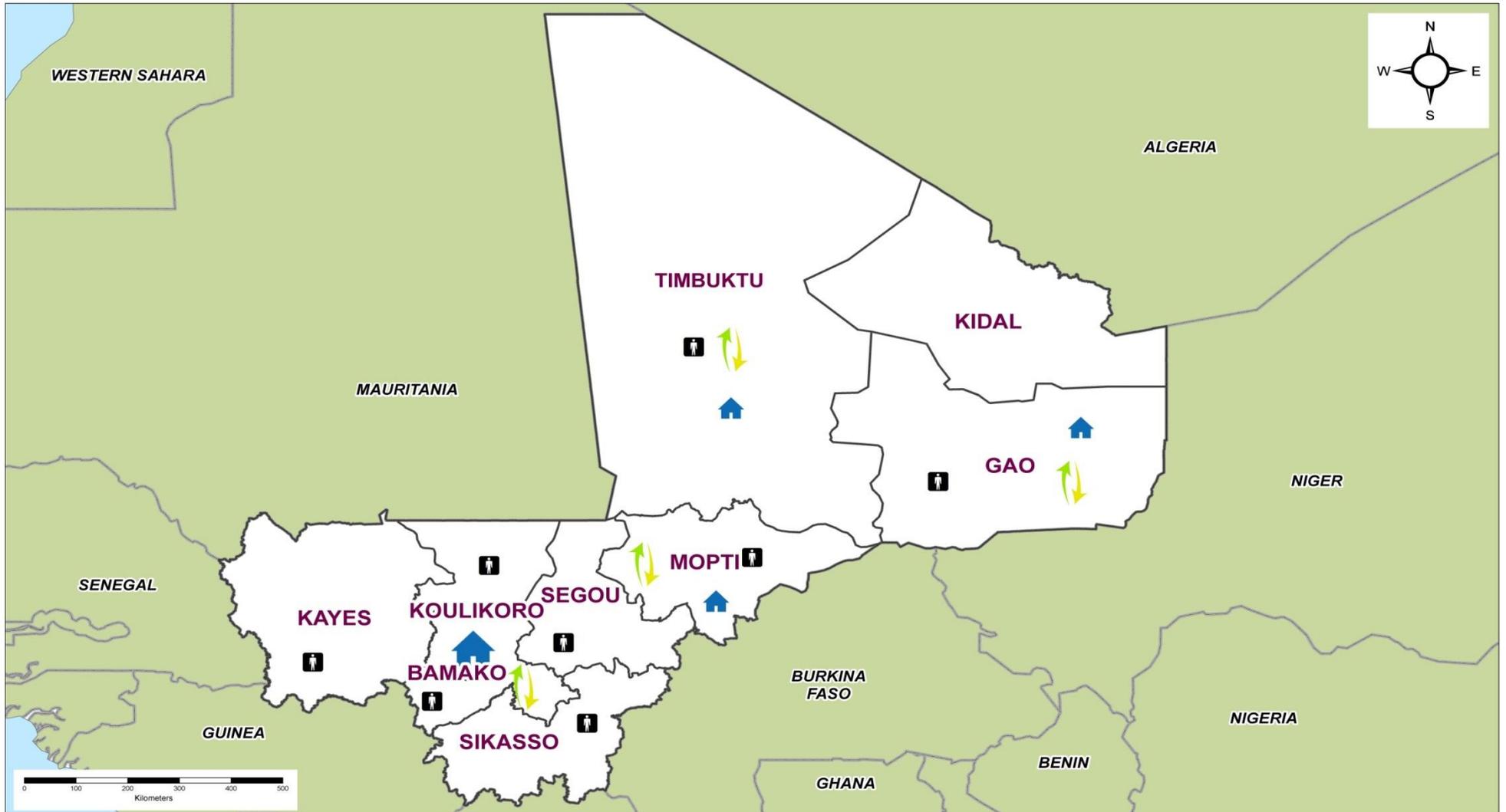
DTM activities in MALI

Legend

-  Hydrography
-  Regions
-  Border countries
-  IOM Office
-  IOM Sub-Office
-  Permanent Staff
-  FMP

69 agents (IOM+DNDS+DGPC) in the south regions
57 agents (IOM+DNDS+DGPC) in the north regions

DTM Avril 2014



DTM activities in MALI

Legend

-  Hydrography
 -  Regions
 -  Border countries
 -  IOM Office
 -  IOM Sub-Office
 -  Permanent Staff
 -  FMP
- 69 agents (IOM+DNDS+DGPC) in the south regions
57 agents (IOM+DNDS+DGPC) in the north regions

DTM Avril 2014